Voit. de livraison (châssis)	Marque HANOMAG—HENSCHEL	F 20 - benzi	Fiche d'homologation no CH 3383 45	
MOYENS D'IDENTIFICATION "F 20" de chaque côté sur portes et sur plaquette du constructeur. A droite, vers le marchepied "603 0" préfixe au No du châssis Numéro du châssis frappé A droite à l'AV latéralement sur longeron. Signe d'identification du moteur frappé "187/648E" à droite, latéralement sur bloc-moteur, sur plaquette Constructeur HANOMAG-HENSCHEL GmbH, Hannover (D) Importateur: MERFAG AG, Aesch				
Empattement 2700, 29	AV 1372 AR 1400 ge G DR 40, 3400, 3800,***) t. Dimensions int.	Charge utile Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essi	ou 480x0 150 Avant Milieu Arrière TOTAL selon carrosserie selon carrosserie 2500 1300 1300 2500 7.00-14 8PR eu 1300 (3,25) 1300 (3,25) emorquable avec frein = 1200 kg sans frein = 500 kg	

-	EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION			
	Feur de route CR (E) Avertisseur optique Oui	Genre du véhicule Voiture de livraison			
	Feux de croisement CR (E) Feux de position A(E)dans CR	Marque & type HANOMAC-HENSCHEL F 20			
٠	Feux de gabarit Feux de brouillard				
1	Avertisseur HELLA 001 779 Niv. sonore 94 (dB/A)	Homologation no CH 3383 45			
:	Essuie-glace électriques (2-vit.) Lave-glace oui	Forme de la carr.			
	Feux arrières R - S1 (E) Catadioptres I (E)				
	Feux stop R - S1 (E) Feux de recul	Places ass. : Total 2 ou 3 (avant)			
	Eclair, plaque contr. 3/ Plaque oblongue	Poids à vide sel.bull. Carburant B			
<u>.</u>	Rétroviseur 2/de chaque côté Indic, vitesse km/h	pesage <u>CV 9.15</u> Charge utile <u>Sel.carr.</u> Cylindrée <u>1798</u> cm ³			
	Indic. direction clign. disposition II	Poids total 2500 Poids de			
	Av-lat.: 4 (E) latér AR 2a (E) Poids total 2000 Poids de l'ensemble				
	Avert, clign. Oui Lampes de travail —				
	Mesure du monoxyde de carbone: selon CEE 15 Déparasitage : selon CEE 10				
-	REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = Prototype				
	*) <u>Décision de la commission</u> : siège central et disposition d'origine du levier c.v.				
	admis				
) Sur demande voie arrière de 1630 mm *) Sur le châssis avec empattement de 3800 mm, un allongement de l'empattement à 4300 mm				
	est admis selon des directives de construction de l'usine				
	\$) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés				
Ì	Clignoteurs avant avec signe de fonction 4 (E) admis selon disposition II OCE				
	Officents avait avec signe de fonceton 4 (b) admis seron arspostaton il oos				
•		· · · ·			

Lieu et date de l'expertise Hannover, 12.3.73 La commission d'expertise